L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 AVRIL 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à la 4e des côtés dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $ [illegible] par mois.

Les personnes qui font régulièrement et souvent des annonces, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu [illegible]; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions [illegible], voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain situé au faubourg Livaudais, dans la paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Grande-Rivière, Fulton, Chippewa et l'avenue Washington.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan—De la bière, East India pale ale; vin rouge, vin blanc, eaux-de-vie, vin de Bourgogne, madère, sherry, porto, vermouth, whisky, brandy, genièvre. Aussi, vins du Rhin, de Moselle et de Porto, sans réserve, pour clore une facture.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par A. Felber, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers et chapeaux.

Par O. Valeton, à 10 heures et demie, au magasin de MM. Irby, McDaniel & Co, rue Gravier, entre Camp et St-Charles—Tabac à chiquer et cognac, endommagés par l'eau. Aussi, au même endroit, fromages.

Par S. Guénault, à son magasin d'encan—Meubles, pianos et articles divers.

Par J. B. Crozat, rue du Bayou, entre Tremé et Marais—Le fond d'un magasin de groceries.

Par G. Léaumont, à sa salle d'encan—Vente sans réserve de 700 douzaines de chemises de dessous en coton, en fil d'Ecosse et en gaze; 80 caisses de chapeaux pour hommes et enfants, et 250 lots d'habillements extra fins.

Par J. P. Buisson, sur la Levée, à 10 heures, au pied de la rue du Quartier—La cargaison de la barque "Bisagio." Aussi, à midi, au même endroit, la cargaison de la barque "Gabriele", consistant en fruits.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ Propriété améliorée, de valeur à l'encan, par le Shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle de l'Avenue Washington et de la rue Fulton, Quatrième District.

Voir aux annonces.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se font aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., au magasin No 93, rue Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin, E. Tourné, encanteur.
1o.—50 barils bière anglaise, sans réserve.
2o.—Vins du Rhin, de Moselle et Porto.
3o.—Vins en barriques, whisky, brandy, genièvre, &c.
Pour les détails, voir les annonces, dans nos colonnes.

Changement important.

Nos lecteurs verront par la résolution que nous reproduisons ci-dessous que le *Picayune*, le *Crescent*, le *Times* et l'*Abeille* ne paraîtront plus que six fois par semaine, l'édition du lundi devant être supprimée. Nos abonnés recevront l'édition du dimanche, qui deviendra une édition ordinaire, en remplacement de celle du lundi, de sorte qu'ils ne perdront rien à ce changement. Décidés à donner un jour de repos à leurs employés, les propriétaires des journaux que nous avons nommés ont pensé qu'il valait mieux à tous les points de vue, supprimer l'édition du lundi que celle du dimanche. Le dimanche est un jour plus généralement consacré au repos et ou a plus de temps à donner à la lecture des journaux. Il est préférable pour les lecteurs d'avoir, le lendemain même, le compte-rendu des marchés et les nouvelles politiques du samedi; et comme le dimanche il n'y a ni marchés, ni séances des corps constitués, l'édition du lundi était nécessairement la moins intéressante de toutes. Telles sont les raisons qui ont dicté la résolution suivante:

JOURNAUX DU LUNDI MATIN ABOLIS.
Nouvelle Orléans, 3 avril 1867.

A une réunion complète de la Presse Associée de la Nouvelle Orléans, tenue en ce jour, le préambule et la résolution suivante ont été adoptés:

Attendu que le travail, mental et physique, nécessaire à la production d'un journal du lundi matin, doit être presqu'entièrement accompli le dimanche, tandis que celui requis pour la publication d'une édition du dimanche matin, est, à l'exception de la distribution, accompli la veille, et attendu que les exigences physiologiques aussi bien que psychologiques de la nature humaine rendent particulièrement désirable un jour de repos sur sept, en conséquence

Il est résolu qu'afin d'accorder à toutes les personnes attachées à nos différents bureaux la faculté de jouir de ce repos et de se livrer aux récréations ou aux exercices religieux, suivant le choix que la conscience de chacun d'eux leur dictera, nous nous engageons par le présent d'un commun accord à discontinuer l'édition du lundi matin des journaux que nous représentons respectivement.

KENDALL, HOLBROOK & Co, Picayune.
J. O. NIXON, Crescent.
DUFOUR ET LIMET, Abeille.
WM. H. C. KING & Co, Times.

LES LEVÉES.—Des matériaux et de l'argent ont été envoyés par le Bureau des Commissaires afin de mettre la Grande-Levée en état de résister à l'action ultérieure des eaux. Il est probable que la crevasse ne s'élargira pas.

Les travaux continuent à la crevasse Roman. On y a perdu nombre de sacs, mais le Bureau est là pour en envoyer d'autres. L'ingénieur en chef pense toujours qu'il finira par fermer la brèche.

Nous lisons dans un rapport adressé par un assistant-ingénieur au Bureau des Commissaires qu'à l'exception d'une partie de la levée sur les plantations Kenner et Tradieau, toutes les digues de ce point à la ville peuvent résister au fleuve qui a baissé d'un pied depuis deux ou trois jours. Elles ne sont pas pourtant en bon état, mais les habitants peuvent facilement les réparer avec les forces de bras dont ils disposent.

Soixante journaliers de la ville travaillent au camp Parapet dont la levée sera bientôt complètement réparée.

D'après ce rapport, la ville n'a pas grand-chose à craindre.

UNE AUTRE CREVASSE.—Hier soir, vers dix heures, il nous a été rapporté que la Levée avait cédé à Bonnet Carré, sur le côté Est du fleuve.

Des passagers venus par le chemin de fer des Opelousas, disent que nombre de familles des divers districts inondés par le fleuve ont été forcées de quitter leurs demeures, et que la plupart de ces familles se rendaient au Texas. Nous n'attachons pas beaucoup de crédit à ce dernier rapport et nous le donnons pour ce qu'il vaut.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le drame populaire d'Eugène Sue, le *Juif-Errant*, a obtenu hier soir un grand succès. En dépit de la pluie, la salle était bien garnie, et la pièce et les artistes ont été comme toujours bien accueillis. On doit donner la seconde représentation de cet ouvrage samedi, pour le bénéfice de madame Damorean, artiste zélée dont chacun a pu apprécier le talent dans les nombreux rôles qu'elle a joués. Madame Damorean remplit dans le *Juif-Errant* le rôle de Françoise Baudoin, et elle s'en acquitte en excellente comédienne. Nous reviendrons sur cette représentation et sur les titres de la bénéficiaire à la bienveillance du public.

L'ENREGISTREMENT DES ÉLECTEURS

Il paraît que le général Sheridan ne perd pas de vue l'enregistrement des électeurs, sous l'empire de la nouvelle législation. On s'occupe activement, paraît-il, des choix à faire pour la nomination des préposés, car nous lisons dans le *Drapeau*:

Nous apprenons que l'ordre a été transmis au shérif de l'Ascension, par l'entremise du Bureau des Affranchis, d'avoir à désigner certain nombre de citoyens par district, pour présider à l'enregistrement des votants conformément au bill militaire.—Sur cette base la besogne sera bien vite bâclée. Les pintés ne sera que le mieux.

☞ Beaucoup d'amers (*Bitters*) qui sont annoncés comme toniques, ont une tendance à affaiblir l'estomac; nous conseillons, en conséquence, au public de n'acheter que les Amers de Hostetter qui sont réellement, comme leur nom l'indique, des STOMACH BITTERS. Il faut les prendre une heure avant ou deux heures après les repas, et alors ils donneront du ton à l'estomac, le fortifieront et aideront à la digestion.

Affaires d'Allemagne.

Nous consacrons aujourd'hui la plus grande partie de l'espace disponible de nos colonnes à la reproduction de la première moitié du discours prononcé par M. Thiers, dans la séance du 14 mars, au Corps législatif, nous en publierons la fin demain. Ce discours est admirable en la forme, mais les conclusions en sont fort discutables, et on sait qu'elles ont été rejetées par la Chambre, 23 voix seulement ayant voté dans le sens de l'orateur.

A propos des affaires d'Allemagne, le bruit de négociations entamées pour la cession du Luxembourg à la France, bruit répandu par l'*Avenir National*, a été catégoriquement démenti par le journal *La France*, qui s'exprime ainsi dans son numéro du 15 mars:

Depuis quelques jours il semble qu'il y ait dans le public une fièvre de nouvelles de nature à inquiéter l'opinion publique. Le Luxembourg, la Russie, la Prusse sont l'objectif des bruits qu'on répand.

Malgré toutes les affirmations contraires, nous persistons à dire et nous avons lieu de croire que la discussion qui s'ouvre aujourd'hui sur les affaires étrangères, démontrera:

1o Que les prétendues négociations dont on a tant parlé au sujet du Luxembourg n'ont existé que dans l'imagination des nouvellistes;

2o Que l'entente avec la Russie et l'Angleterre sur les affaires d'Orient existe en principe dans des termes qui permettent d'espérer une prompte solution des questions qui s'y rattachent;

3o Que l'arrivée de M. Benedetti à Paris n'a été motivée que par des raisons privées et nullement par des difficultés quelconques entre la Prusse et la France.

En résumé, toutes nos informations nous mettent à même d'ajouter qu'il n'existe en ce moment dans la politique extérieure de la France aucune question de nature à compliquer son action diplomatique au dehors et à inquiéter l'opinion publique.

On démentira peut-être également des révélations faites par l'*Avenir de Berlin* sur la marche des négociations relatives aux compensations territoriales qu'aurait réclamées la France à la suite de la guerre d'Allemagne.

Il résulterait de ces révélations, dit un journal, que M. de Bismark, lors de son voyage à Biarritz, a exposé très ouvertement à l'empereur Napoléon tout ce qu'il se proposait d'exécuter en Allemagne, et en échange de son appui, au moins moral, il lui aurait offert tout ce que la France pouvait espérer. L'empereur a repoussé ces offres, soit par désintéressement, soit pour conserver sa liberté d'action.

Une seconde démarche fut faite par M. de Bismark à la veille de prendre les résolutions qui devaient conduire à la guerre. Mais la personne envoyée par M. de Bismark chez l'empereur trouva la même retenue. Chaque fois que cette personne parlait des frontières du Rhin, S. M. revenait sur la Vénétie.

Mais après la paix de Nickolsburg, l'empereur aurait changé d'avis. Dans les premiers jours du mois d'août, M. Benedetti se serait rendu chez M. de Bismark et lui aurait parlé, pour la première fois, de compensations territoriales à accorder à la France. Les demandes du cabinet des Tuileries n'étaient pas très onéreuses: Le gouvernement français ne réclamait que les frontières dites de Vauban, c'est-à-dire une rectification de la frontière de la Saar.

Mais, M. de Bismark, qui eût offert bien davantage avant la guerre, aurait répondu qu'il était dans l'impossibilité, après la guerre, de céder un pouce de terre allemande. Il s'étendit sur les deux démarches qu'il avait faites précédemment auprès de l'empereur Napoléon. «Mais, ajouta-t-il, ce que je pouvais il y a trois mois, je ne le peux plus en ce moment: ce serait mettre en jeu, non seulement mon portefeuille, mais ma tête et la couronne de mon roi.»

Ces dernières paroles se retrouvaient dans une dépêche envoyée à l'empereur par M. Benedetti, à la suite de l'entretien.

Quoi qu'il en soit, l'empereur, qui était encore à Vichy, aurait ordonné à son ambassadeur de renoncer à toute réclamation de compensations territoriales.

On pourra voir dans la seconde partie du discours de M. Thiers qu'il fait allusion à ces négociations, quand il dit:

"Voici ce qui s'est passé: On a hésité, on a attendu, espérant qu'il sortirait une chance des événements. Il en est sorti une! Laquelle? La grandeur de la Prusse."

Mais il reste à savoir si M. Thiers a pris ses renseignements dans l'*Avenir de Berlin* et si ce journal a dit la vérité.

Corps Législatif Français.

DISCOURS DE M. THIERS.

Séance du 14 mars.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de M. Thiers et de quatre de ses collègues sur les affaires extérieures de la France, spécialement en ce qui concerne l'Allemagne et l'Italie.

M. le président Walewski.—La parole est à M. Thiers (Mouvement général d'attention.)

M. Thiers.—Messieurs, l'objet connu des interpellations que je veux adresser à MM. les ministres indique suffisamment le sujet dont je viens entretenir la Chambre. Ce sujet, c'est la situation de l'Europe, de la France en particulier par rapport à l'Europe.

Cette situation est grave, et si l'on pouvait en douter, il suffirait, pour s'en convaincre, de se reporter au projet de loi qui nous a été présenté il y a quelques jours, et dont l'objet est de donner à nos armements une proportion qu'ils n'ont jamais atteinte. Et ce n'est pas seulement en France qu'on agit ainsi, c'est dans tous les Etats, petits ou grands. La Suisse, la Hollande, la Belgique, le Danemark, la Suède, appellent sous les armes la plus grande masse possible de leurs populations. Les grands Etats sont entrés aussi dans ce système, bien que le nombre de leurs sujets pût les dispenser d'y recourir.

L'Autriche, quoiqu'elle ait un si grand besoin de repos, songe à augmenter ses forces. L'Italie, qui a besoin de repos aussi et qui devrait en laisser à l'Europe après l'avoir tant agitée, redouble ses armements malgré le déplorable état de ses finances. L'Espagne, si bien garantie cependant par les Pyrénées, double son effectif de paix. L'Angleterre, mieux défendue encore par sa position insulaire, cherche les moyens de suppléer à l'insuffisance des engagements volontaires. La Russie, si fortement armée depuis la négociation de Pologne, vient d'ordonner un recrutement. Quant à la Prusse, cause de tout ce mouvement, le gouvernement sait ce qu'elle fait; s'il ne le savait, il serait seul à l'ignorer.

Cette situation est grave, je le répète, et quand j'interroge mes souvenirs, je n'en trouve pas une semblable. Il faut cependant l'envisager sans trouble ni illusion. Selon moi, le meilleur moyen de l'apprécier, c'est de remonter à ses causes.

Ces causes consistent surtout dans les idées fausses qui, depuis quelques années, se sont répandues à l'égard de la politique européenne. Ces idées fausses, recueillies, exploitées par des gouvernements ambitieux qui s'en servent sans y croire, encouragées par des gouvernements malavisés, qui cherchent la popularité, ont déjà bouleversé la moitié de l'Europe et bouleverseront l'autre moitié si l'on continue d'y donner cours.

Ce sont donc ces idées qu'il faut soumettre à un examen approfondi. Je vais les préciser.

Autrefois, quand une puissance s'élevait en Europe, au point de menacer l'indépendance des autres, on lui opposait aussitôt le grand argument de l'équilibre européen. C'était cet argument qu'on opposait à l'Espagne de Charles-Quint, lorsque, maîtresse de l'Allemagne, elle aspirait à étendre partout sa domination; à Louis XIV, blessant les autres cours par son orgueil et les inquiétant par ses entreprises; dans le dernier siècle, à l'Angleterre, refusant de reconnaître le pavillon neutre; à Napoléon, alors qu'il parcourait l'Europe d'un pas si rapide; nous-mêmes nous l'avons opposé à la Russie lorsqu'il a fallu détruire le grand établissement de Sébastopol.

Eh bien, aujourd'hui, aux yeux de nos réformateurs, cet argument est ridicule. La vieille Europe, disent-ils, croule de toutes parts; pourquoi parler d'équilibre au milieu des ruines! Je ne puis pas comprendre ces dédains. L'équilibre de l'Europe n'est pas une situation, c'est un principe, c'est l'intérêt de toutes les nations opposé à l'intérêt d'une seule. (Marques d'assentiment.)

Sans doute, quand on regarde l'Europe, on y voit des Etats jeunes et ambitieux qui aspirent à s'agrandir, des Etats arrivés à leur maturité et stationnaires, des Etats qui déclinent. Mais naître, se développer, arriver à l'apogée de la force, de la puissance, puis décliner et mourir, c'est la loi des êtres, des plus petits, destinés à ne vivre qu'un jour, comme des plus grands, dont l'existence dans l'espace se compte par des milliers de siècles. (Très bien!) C'est la loi commune, à laquelle les empires n'échappent pas plus que les individus.

Qu'est devenue cette Espagne de Charles-Quint qui embrassait l'Europe? Cette Hollande dont les flottes couvraient les mers? Cette Suède si grande sous Gustave-Adolphe et dont la puissance menaçait l'Autriche jusqu'aux portes de Vienne? Toutes ont subi le sort commun. Quand a-t-on vu jamais l'Europe, saisie d'une sorte de manie furieuse, vouloir détruire les Etats qui déclinaient? On ne l'a vu jamais, pas plus qu'on n'a jamais pensé qu'il fallût supprimer les hommes qui ont dépassé un certain âge.

Ces Etats qui déclinent, il faut, dit-on, les recomposer sur une base nouvelle, et quelle base? Celle des nationalités, c'est-à-dire celle de la conformité d'origine et de race attestée par l'uniformité de langage. Cependant, si la condition de vivre pour un Etat était de se contenir qu'une seule race, parlant un seul langage, quel Etat en Europe aurait le droit de vivre aujourd'hui? Tous ne sont-ils pas composés de races différentes que le temps a fondues les unes dans les autres?

De la théorie des nationalités on est arrivé bien vite à la théorie des grandes agglomérations, qui suppose la suppression des petits Etats. Et pour quelle raison?

On dit que l'Amérique grandit à vue d'œil, qu'elle compte aujourd'hui 32 millions d'habitants, qu'elle en comptera bientôt 40 ou 50. C'est vraisemblable, c'est certain. Mais quoi! parce que l'Amérique, qui est à 3,000 lieues de nous, qui ne songe pas à nous visiter, et qui ne demande qu'une chose, que nous ne la visitions pas non plus, parce que l'Amérique grandit, il faudra nous prêter à la formation, sur nos frontières, à nos portes, d'Etats de 30, 40, 50 millions d'âmes!

(M. Thiers esquisse ici, à grands traits, l'histoire des grandes guerres européennes et des remaniements de territoire jusqu'à 1815.)

Il y a ensuite l'équilibre européen, aujourd'hui détruit: or, cet équilibre était-il compromis par les traités de 1815? Non; car les forces qu'on vous demande aujourd'hui, à quoi seront-elles employées, si elles le sont, (et je souhaite qu'elles ne le soient jamais), sinon à le rétablir.

Cet équilibre a été faussé, je le reconnais, pendant l'existence de la Sainte-Alliance. A partir de cette époque, la France ayant reçu le système constitutionnel, d'abord en 1814, puis en 1830, a présenté en Europe la liberté. On lui en a voulu; et le continent, pour ce fait, restait uni contre elle. L'Angleterre était tantôt avec elle, tantôt contre elle. La France était seule, la position devenait difficile, je le reconnais.

Mais cette liberté qui faisait le danger de la France, faisait aussi sa force. Elle avait contre elle les gouvernements, mais elle avait pour elle les peuples. (Très bien!) De cette tribune, aujourd'hui relevée, j'en remercie le souverain et tous ceux qui ont contribué à la relever (Approbation), de cette tribune, parfois accusée, mais dont l'histoire dira que, si la grandeur de la France a reçu quelque atteinte, ce n'a pas été sa faute, il s'est échappé pendant quarante ans un courant d'idées libérales qui a dissous cette conspiration des gouvernements, si bien qu'en 1840 ces gouvernements ont été dispersés comme des ombres devant le souffle qui était parti de la France. (Approbation sur plusieurs bancs.)

L'équilibre a été rétabli et nous en avons recueilli le fruit dans la guerre de Crimée. Pendant toute la durée de la Sainte-Alliance, nous avions trouvé la Russie, la Prusse et l'Autriche contre nous. A l'époque de la guerre de Crimée, la Russie se trouva seule. Les préjugés avaient fait place aux intérêts. L'Autriche et la Prusse restèrent neutres, la première inclinant sensiblement vers nous, la seconde vers la Russie. Nous avons triomphé, et, quant à moi, je n'ai jamais hésité à rendre hommage au gouvernement impérial d'avoir entrepris la guerre de Crimée, car, à mes yeux, les premiers des intérêts, c'est l'intérêt du pays. (Très bien!)

Oui, grâce à ce souffle libéral de la France qui a détruit les gouvernements à préjugés, grâce à la guerre de Crimée, l'équilibre était rétabli, la pondération retrouvée.

Que n'en sommes-nous restés là? Supposez qu'on n'eût pas dépensé, depuis, des milliers d'hommes, des centaines de millions pour les expéditions d'Italie et du Mexique, quelle ne serait pas la grandeur de la France! (Approbation sur quelques bancs.) La France n'aurait pas un embarras. Comment donc avons-nous pu abandonner cette situation?

Eh bien, comment avons-nous abandonné cette politique qui, à l'époque de la guerre de Crimée, nous avait rendus si grands? On dit qu'on va nous restituer successivement nos libertés. Encore une fois, je remercie tous ceux qui pourront y contribuer; mais, si on nous les rend, c'est donc qu'on les avait ôtées ou suspendues? (Mouvements divers.)

On aime à dire que la concentration du pouvoir sert à la grandeur des Etats. Vous allez voir qu'il n'en est rien: Qu'est-ce que la liberté entendue au vrai et jugée par ses résultats? C'est le pays faisant ses affaires lui-même. (Approbation sur plusieurs bancs.) La liberté devient ainsi un vaste champ ouvert à l'activité nationale, où le pays est à la fois acteur et spectateur. (Très bien.)

A la place de la liberté il a fallu mettre d'abord les grands travaux, c'est-à-dire les grandes dépenses. Puis il a fallu y ajouter une politique nouvelle, la politique des nationalités et des agglomérations.

Le libéralisme français s'est intéressé à la Pologne. Pour ma part j'ai toujours pensé que cette sympathie lui serait funeste.

Eh bien, l'expérience a parlé. Cependant, on a continué à se passionner pour la Pologne et à vouloir faire de son rétablissement un des pivots de la politique française. Puis on s'est passionné pour l'Italie. Oh! assurément, nous sommes tous pour la liberté. Nous désirions tous que l'Italie fût libre, qu'elle fût délivrée de ses tyrannies obscures, qui lui faisaient subir un régime qui n'est plus de notre temps. Mais j'ai toujours cru qu'il suffirait des conséquences de la guerre de Crimée pour que l'Italie entrât dans la liberté qu'il lui fallait, et cela sur des bases plus sûres et meilleures que celles sur lesquelles elle repose aujourd'hui. (Approbation sur plusieurs bancs.)

Quant à l'unité de l'Italie, je n'ai jamais hésité. J'étais lié aussi avec des Italiens illustres. La plupart sont morts; quelques-uns touchent aux limites de la vieillesse, mais peuvent encore m'entendre. Je leur disais alors: L'unité de votre pays, jamais! Si j'avais l'honneur de diriger les affaires de la France, tout ce que j'ai de force, je l'emploierais pour empêcher l'unité italienne. (Mouvements divers.)

La liberté! oui; l'unité non. C'est ma conviction. Je ne flatte personne.

On a donc voulu faire de l'affranchissement de la Pologne et de l'unité italienne les bases de notre politique étrangère. Sans doute on a recueilli des applaudissements: la presse, ne pouvant plus parler de la liberté de la France, a parlé de la liberté de l'Italie et de la Pologne. (Rires et bruits.)

Oui, le courant qu'on a créé a entraîné tout le monde. (Interruption.) C'est une excuse que je donne à de grandes fautes, on devrait l'accepter.

On ne s'est pas contenté de faire du principe des nationalités, de la théorie des grandes agglomérations, un thème à discussion, on en fait de redoutables réalités.

Mais avant de montrer comment de la théorie cette politique est passée dans la pratique jusqu'à faire l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne presque entière, qu'on me permette de dire quelques mots de cette théorie des nationalités, des grandes agglomérations, le principe exposé, j'arriverai aux faits présents.

On dit que le principe des nationalités découle naturellement du principe même de notre gouvernement.

Qu'entend-on par ce principe? Que ce gouvernement est fondé par l'assentiment des populations, suffisamment attesté par le suffrage universel? Je l'admets, je le reconnais, je m'en réjouis.

Mais est-ce une raison pour faire de ce principe de notre politique intérieure le principe de notre politique extérieure? Non, messieurs, telle n'a jamais été la politique de la France dans les temps qui ont fait sa grandeur et sa sécurité.

Si vous rencontrez votre propre principe au dehors, tant mieux; mais on ne doit pas en poursuivre le triomphe au dehors, en faire le but de sa politique. On doit prendre les Etats comme ils sont; sinon on fait la guerre pour une idée. (Bruits divers.) Mais je vous accorde pour un moment que le principe de votre politique intérieure doive être celui de votre politique extérieure.

Regardons ce qui se passe en Europe. Y trouvez-vous véritablement l'application du principe de l'assentiment des populations?

En Italie, lorsqu'on réunit les deux tiers de l'armée italienne pour contenir le royaume de Naples, lorsqu'on mitraille Palerme, peut-on dire qu'on est appuyé des sentiments des populations?

En Allemagne, quand on met, permettez-moi le mot, des menottes à cette malheureuse Saxe—car c'est lui mettre des menottes que de placer une garnison prussienne à Kissengen et à Dresde,—quand on contre le Hanovre de troupes et qu'on y ajoute la forteresse de Minden; dans les duchés, quand on cherche à dominer les élections vers ce que l'on a, malgré cela, pour députés des Danois ou des partisans de la maison d'Augustenbourg, est-ce donc, je le demande, le principe du consentement des populations qui triomphe?

Non, messieurs, ce sont là de ces théories qui ressemblent qu'être puériles pour devenir machiavéliques, et dont, je le dirais tout à l'heure, des gouvernements ambitieux se servent sans y croire. (Approbation sur quelques bancs.)

Et maintenant, un mot sur la théorie en elle-même.

Si cette théorie des nationalités signifie quelque chose de sérieux, elle signifie ceci: c'est que tous les Etats, ou la plupart des Etats, doivent être composés de peuples parlant la même langue. Mais, à cette condition, aucun Etat n'aurait le droit d'exister.

M. Thiers.—Pour rendre cette théorie possible, pratique, que faudrait-il? Il faudrait vous reporter bien en arrière. Il est trop tard aujourd'hui, trop tard de mille ans! (On rit.)

Lorsque l'empire romain ne pouvant plus se défendre, des nuées de barbares franchirent le Rhin, traversèrent les Gaules, passèrent les Pyrénées et pénétrèrent dans l'Espagne, qu'elles couvrirent jusqu'au détroit de Gibraltar, ravageant l'Europe du Nord au Sud, et poursuivant la destruction de la civilisation d'alors, Dieu, qui tient en ses mains le sort des empires comme celui des mondes, à ce flot dévastateur du Nord opposa celui du Sud et déchaîna les populations musulmanes, qui ravagèrent l'Europe en sens contraire. Celles-ci vinrent rencontrer dans les champs de Poitiers les peuplades du Nord commandées par Charles Martel; il y eut là un choc immense, à la suite duquel le Sud et le Nord furent immobilisés l'un par l'autre, et de grands débris de toutes les races couvrirent l'Europe.

Alors parut ce sublime Barbare, cet homme vraiment providentiel, Charlemagne.... Ah! s'il avait été séduit par les caprices de quelques esprits de notre temps, s'il avait eu le goût des nationalités, il aurait pu le satisfaire. (Rires.)

Il le pouvait; il pouvait repousser les Vandales en Afrique, établir les Goths en Espagne, ne mettre en France que des Bourguignons et des Francs, en Allemagne que des Germains. Il respecta l'œuvre du temps à peine commencée, et, au milieu de ce chaos, en faisant régner l'ordre, la justice, la civilisation chrétienne, qui était la civilisation de ce temps, il jeta les fondements du monde moderne.

Le temps, que l'on accuse de détruire, et qui est bien plus créateur que destructeur, a fait son œuvre; il a mêlé les peuples de races diverses et a fait les nations modernes. Avec les Goths, les Vandales, les Maures, il a fait l'Espagnol, cet Espagnol fier, ombrageux, qui n'aime pas l'étranger et qui, à travers ses révolutions, a conservé et son esprit chevaleresque et son antique droiture.

Mais il a été écrit que l'homme résisterait moins à l'épreuve de la prospérité qu'à celle de l'adversité. Sous le règne de Louis XIV, l'Europe, jusque-là défendue par nous, est menacée par notre orgueil; elle réunit ses forces contre nous, et Torcy, ministre de Louis XIV, est obligé d'aller, sous un déguisement, solliciter la paix auprès du grand pensionnaire des Pays-Bas.

Mais alors l'idée de l'équilibre européen vient à notre secours. L'Angleterre, qui avait contribué à nous abaisser, ne veut pas trop contribuer à élever l'Autriche; elle se sépare de la coalition, et la paix d'Utrecht devient possible.

L'œuvre semblait achevée. L'Autriche était privée de l'Espagne. Philippe V régnait à Madrid. Les Etats de l'Allemagne étaient constitués dans leur indépendance, bien qu'on y vît déjà poindre le royaume de Prusse.

Le 18e siècle se lève. Ce n'est plus sur le continent qu'il faut défendre la paix de l'Europe, c'est sur les mers; et la France, continuant sa politique, soutient les marines secondaires et lutte contre l'Angleterre. Elle est vaincue, mais elle persévère; et vers la fin du siècle, grâce à l'application de l'infortuné Louis XVI, grâce au génie trop peu célébré de Suffren, la France ébranle la puissance anglaise dans les Indes, jette sur les côtes de l'Atlantique cette semence qui est devenue les Etats-Unis, et les mers sont libres. (Approbation.)

Notre siècle arrive. La France se montre au monde, armée de ses droits du genre humain dont on a dit qu'ils s'étaient perdus dans la nuit des siècles et qu'ils avaient été retrouvés par le génie de Montesquieu.

Les princes de l'Europe se coalisent contre elle; mais, par un effort sublime de patriotisme, la France brise cette coalition et elle s'étend du Rhin aux Alpes. Alors, la République est devenue homme et grand homme (Mouvement), elle rêve et réalise un moment elle-même la monarchie universelle, en s'étendant de Cadix à Moscou.

Mais alors les instincts d'indépendance de l'Europe réagissent contre elle. Nous sommes vaincus. Mais dans nos malheurs mêmes éclatent la grandeur de la France, le sentiment de son indestructible utilité pour l'Europe. En 1815, à Vienne, apparaît l'union de la Prusse et de la Russie, qui s'était montrée déjà sous Frédéric le Grand, qui se montrera encore au monde et qui veut faire la loi à l'Europe. Mais l'Angleterre et l'Autriche ne veulent pas subir cette loi; il leur faut une épée; cette épée, c'est celle de la France. La convention du 3 janvier 1815 intervient, et l'équilibre de l'Europe est encore une fois maintenu par la France.

La voilà, cette histoire de l'indépendance des nations. Elle renferme pour nous, Français, de grands sujets d'orgueil, mais aussi une grande leçon.

De grands sujets d'orgueil: car il y a là pour la France de grands triomphes, mêlés, il est vrai, à des revers, comme dans la nature l'ombre est mêlée à la lumière. (Très bien! très bien!) Mais quelle nation peut montrer de si grands revers et de si grands triomphes? Si, à la fin des siècles, il doit y avoir pour les nations un jugement suprême, la France pourra apparaître devant ce tribunal, appuyée sur ses grands capitaines, sur ses grands génies; elle trouvera peut-être des rivaux, mais fort peu assurément, pour lui disputer le prix de sa grandeur. (Nouvelles marques d'adhésion.)

Voilà le sujet d'orgueil. Mais la leçon? La leçon, la voici: la France a été vaincue et victorieuse tour à tour. Mais quand a-t-elle été victorieuse? quand a-t-elle été vaincue?

Elle a été vaincue sous Louis XIV et sous Napoléon Ier, lorsqu'elle a menacé les intérêts des nations. Elle a été victorieuse lorsqu'elle les a défendus, comme dans la guerre de Trente ans et dans les guerres de la Révolution.

Oui, dans ce moment où les nations alarmées demandent aux souverains ce qu'ils veulent faire d'elles, je voudrais que ma faible voix pût arriver jusqu'aux extrémités de l'univers civilisé, pour leur dire que telle est la leçon que nous tirons de notre histoire, et que notre intérêt, nous voulons le placer dans l'intérêt de tous. (Vive approbation.)

Eh bien, cette politique traditionnelle de la France, qu'en a-t-on fait? Qu'en veut-on faire? Qu'en fera-t-on? Ici, j'approche des réalités présentes. Cette politique de la France, qu'est-ce qui la distingue essentiellement? C'est qu'elle a toujours suivi l'intérêt exclusif de l'Etat, c'est que jamais elle n'a travaillé au dehors au triomphe de tel ou tel principe.

Ainsi, la première règle de cette politique, ça été de ne suivre toujours hors du pays que l'intérêt de l'Etat.

La seconde, et la plus importante, est d'avoir toujours soutenu les petits Etats, corps amortissants, placés entre les grands Etats pour prévenir et diminuer leurs chocs, voix acquises à la justice dans le conseil des nations; car, par leur nombre, les petits Etats y introduisent la multiplicité des intérêts, et les intérêts, en se multipliant, s'élèvent jusqu'à l'intérêt général.

Les petits Etats rendent enfin un autre service, c'est d'exister, car, lorsqu'ils disparaissent, c'est pour augmenter encore la force des grands Etats, déjà trop grands. (Très bien! très bien!)

Si la France n'avait pas suivi cette politique, l'Europe serait aujourd'hui partagée en trois ou quatre grands Etats; elle serait dans la situation où se trouva la société romaine quand tout fut réduit au triumvirat de César, de Pompée et de Crassus. Or, quand Crassus eut trouvé la mort et qu'il ne resta plus que César et Pompée, vous savez ce qu'il advint.

.... Faudrait-il donc, avec votre système, aller sur un point de notre frontière demander quelle langue on y parle? Faudrait-il donc dire à cette héroïque Alsace qui, sous la Révolution et pendant l'invasion, s'est conduite aussi héroïquement qu'eût pu le faire la plus vieille province française, qui nous a donné Kléber, un vrai héros légendaire (Très bien! très bien!), faudrait-il aller lui dire: Vous parlez allemand, il faut vous séparer de nous. L'Alsace protesterait tout entière, et la nation française avec elle. (Très bien! très bien!—Mouvement).

Il y a, il est vrai, des nationalités qu'on reconnaît malgré les différences de langue. On nous accorde que la nationalité française est indestructible, qu'il n'y faut pas toucher, on n'y songe pas, on le dit et je le crois. Pourquoi? C'est parce qu'il y a cette noble et grande partie de nous-mêmes qu'on appelle l'armée française. Je respecte toutes les armées de l'Europe, mais il me sera permis de dire que j'espère que la nôtre restera toujours la première. Ma vie, déjà attristée par ce que j'ai vu, serait, si je devais cesser de le croire, désenchantée (Très bien! très bien!)

Ainsi on veut soumettre les nationalités de l'Europe à une sorte de tribunal de révision; on respecte la nôtre, mais il y en a d'autres qu'on est bien résolu à ne pas épargner, et voyez quel chaos on ferait de la sorte. Il y a près de nous un peuple admirable, héroïque, le peuple suisse, celui-là a bien le caractère dont je parlais tout à l'heure; si on convoite pas le bien d'autrui, mais il est prêt à mourir pour conserver le sien, comme il l'a fait à Morat et à Sempach. Quand les Suisses, autrefois, servaient dans les armées étrangères, on se gardait de leur faire entendre le chant de leurs montagnes, parce que, malgré la discipline, tous auraient déserté. Eh bien! ce peuple, je le dénonce aux auteurs des théories nouvelles, il est composé de trois races distinctes: d'Allemands, d'Italiens et de Français. Faut-il le détruire pour une théorie? (Mouvements divers.)

Non, on veut bien lui faire grâce; mais l'Autriche.... Ah! l'Autriche est condamnée, et cependant elle n'est pas tant à dédaigner, car elle représente la défense de l'Europe contre les invasions de l'Orient, par les parties de ses populations allemandes placées à l'orient de l'empire. Ces populations ont sauvé l'Europe et la civilisation, mais qu'importe! il faut dissoudre l'Autriche. Et pourquoi? pour rendre 12 ou 14 millions d'Allemands. Et les Slaves, à qui les rendra-t-on? Pas à la Porte assurément. A la Russie alors.

Je ferai remarquer cependant qu'en donnant à la grande Allemagne les Allemands de l'Autriche, on lui donnera aussi quelques millions de Slaves, car, en Bohême, par exemple, sur 5 millions d'habitants, il y a 3 millions de Slaves.

La Russie aussi, de son côté, en prenant les Slaves, prendra des Allemands. C'est ce qui est arrivé dans les duchés: on ne voulait pas que les Allemands fussent sous le joug des Danois, et aujourd'hui 300,000 Danois sont sous le joug des Allemands. (On rit).

Voilà la théorie: dissoudre et réunir. Au Nord, on veut réunir le Danemark, la Suède et la Norwége. Il y a là une nationalité scandinave, et l'effet de cette réunion sera de faire du Sund, qui est une mer libre aujourd'hui, une mer intérieure comme les Dardanelles.

Ici on invoquera la conformité de langage, ailleurs la configuration territoriale. Les Allemands disent: Nous avons Kœnigsberg, Brême, Hambourg, Lubeck, il nous faudrait le Zuyderzée; l'Espagne demandera les bouches du Tage et ce sera le chaos.

Je dirais volontiers aux auteurs de ces théories: Songez à l'Europe que vous allez faire, et dans cette Europe que sera la France? elle arrivera peut-être à 40 millions d'habitants; mais la grande Allemagne qui, tous les jours on nous le déclare dans les documents publics, est commencée et qui peut-être s'achèvera, l'Allemagne qui compte aujourd'hui 30 millions d'habitants, qui en comptera bientôt 40 par la réunion des provinces du Sud, arrivera plus tard à 50 ou 60 millions. Elle sera bien joyeuse alors, mais je la prie de ne pas regarder toujours du côté du Rhin; je ne serve à sa sagesse et à son patriotisme: qu'elle se tourne du côté de la Vistule.

Là aussi, du golfe de Finlande à la mer Noire, se trouve une grande race, une race brave, patiente, conduite par un gouvernement vigoureux, commandée par une noblesse vaillante et ambitieuse. Cette grande race pourra arriver à 100 ou 120 millions d'hommes. Le sort de quel droit la priverez vous du bénéfice de vos grandes théories?

Quand vous avez parlé à la Russie pour la première fois de ces théories, elle vous a répondu en brisant la Pologne et en la mettant sous ses pieds. Mais aujourd'hui, rassurée de ce côté, elle vous écoute et vous dit: Répétez-moi donc ce que vous me disiez. (On rit.) Les théories nouvelles commencent à lui plaire; elles lui semblent fondées, car maintenant elle compte sur elles pour achever son œuvre.

Ainsi, voilà l'Europe que vous faites; ça et là, quelques lambeaux de peuples pour trois grands Etats: la France avec 40 millions d'âmes, l'Allemagne avec 60, la Russie avec 100 ou 120. Voulez-vous que je définisse cet état de choses en peu de mots? Pour l'Europe c'est le chaos, et pour la France c'est le troisième rang. (Mouvement.)

....Et ici, je veux montrer que les prétendus réformateurs de la politique ne font que reprendre une chose du passé: la haine de l'Autriche! Mais cette haine, elle a vieilli; elle n'a plus de raison d'être.

Il fallait être contre l'Autriche au XVIIIe siècle, même après que Louis XIV lui avait enlevé l'Espagne, en faisant couronner Philippe V à Madrid. Il fallait être contre l'Autriche, parce qu'elle avait encore la Belgique, la Lorraine dont les princes lui étaient dévoués, les principautés ecclésiastiques de Trèves, de Cologne et de Mayence, qui lui fournissaient des apanages pour ses cadets, des officiers pour son armée et des voix dans la Diète; enfin parce qu'elle avait, en Souabe et en Italie, des provinces qui la mettaient sur nos frontières.

Mais, depuis que les Bourbons lui ont enlevé la Lorraine, depuis que la Révolution l'a rejetée derrière l'Inn, il fallait s'arrêter et comprendre que le danger n'était plus à Vienne, mais à Berlin; que le danger était déplacé, notre vigilance et notre politique devaient se déplacer aussi. Oui, je le répète, nos prétendus novateurs ne font que reproduire un passé qui n'a plus de raison d'être.

(*La suite à demain.*)

CHRONIQUE LOCALE.

LA BANQUE DE L'ETAT.—Un autre procès vient d'être institué devant la Quatrième Cour de District, contre la banque de l'Etat, par John P. Tweed, citoyen de l'Ohio, qui réclame de cette institution la somme de deux cent quarante mille piastres, pour bénéfices qui lui reviennent sur les cotons que la banque lui avait vendus, et que celle-ci s'est ensuite appropriés. M. Tweed agit comme subrogé aux droits de M. Zuntz, de la maison Griff et Zunts, avec laquelle le contrat a été passé. Le contrat est annexé à la pétition et est signé, d'une part, par John A. Stevenson, représentant la banque, et, d'autre part, par James E. Zuntz et A. D. Grieff.

Le premier procès est à peine à la Cour Suprême, où il sera bientôt jugé, que la banque se voit de nouveau menacée par M. Tweed. Qu'en adviendra-t-il? Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante affaire.

AFFAIRE DE COUPS DE POIGNARD.—Frank Petra, accusé d'avoir poignardé Wm Mayfield et P. McKeever, le premier dangereusement, dans l'estomac, dans la nuit du 15 mars, rue Dryades, a été interrogé hier par le recorder Ahern et renvoyé devant la Première Cour de District.

Il paraît que l'accusé faisait partie d'une bande de musiciens italiens donnant une sérénade, quand Mayfield et McKeever heurtèrent un membre de la bande. De là, quelques paroles, à la suite desquelles il y eut une bagarre où les deux survenants furent blessés. Le prévenu s'enfuit, mais fut arrêté par un officier de police. La caution de Petra a été fixée à $500.

AUTRE AFFAIRE DE COUP DE POIGNARD.—Le recorder Ahern a interrogé hier, Christian Glassine, accusé d'avoir assailli, avec intention de meurtre, George Funderhorst, le 30 mars au soir, dans la maison même de ce dernier, à l'encoignure St Charles et Polymnie, et a renvoyé le prévenu devant la Première Cour de District.

A été renvoyé devant la même Cour Charles Pratt, (c) accusé d'avoir blessé, avec intention de meurtre, Henry Archy (c) à la poitrine, en lui donnant un coup de couteau, en janvier dernier. L'affaire s'est passée sur le quai des bateaux à vapeur. Archy est resté six semaines sans pouvoir sortir.

LA FEMME BLESSÉE.—Mme Kessi, atteinte si cruellement d'un coup de pistolet dans une maison de la rue Tchoupitoulas, était encore vivante hier soir, bien que souffrant beaucoup. Son mari est arrivé d'Osyka, Miss.

EPREUVE DE LA NOUVELLE POMPE A VAPEUR.—La nouvelle pompe fabriquée par la compagnie Amos Keag de Little Rock, Arkansas, a été essayée hier sur la Levée, au pied de la rue du Canal. La vapeur a été faite en trois minutes et 30 secondes; l'eau a passé dans un tuyau de 100 pieds de long en cinq minutes et 30 secondes, et a été lancée à 252 pieds de distance. Les juges étaient MM. Ed. Reynolds et W. H. Manning de la Compagnie No. 12, et Geo. Delamore de la Compagnie No 24.

UN DUEL DE FEMMES.—Hier, un peu avant midi, plusieurs voitures conduisaient vers le canal de l'Avenue Hagan une troupe de femmes de toutes les couleurs depuis la blanche jusqu'à la noire. Arrivées près du canal, ces femmes ont mis pied à terre; et deux d'entre elles se sont livrées à un combat régulier à coups de poing comme auraient pu le faire Morrissey ou Sullivan. Les autres avaient fait cercle et le combat a duré jusqu'à l'épuisement d'une des viragos qui s'est retirée après avoir perdu sa robe, sa jupe, et une bonne partie de ses cheveux. On a cru que le conflit serait général, ce qui l'aurait élevé à la hauteur d'une bataille, car il y avait sur le terrain plus de 100 personnes présentes, s'intéressant toutes à l'une ou à l'autre des deux terribles boxeuses. Nous ignorons la cause de ce duel.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Explosion d'une mine en Virginie.

Perte de 75 mineurs blancs et noirs.

Baisse du coton à New York.

Nouvelles par le câble.

Londres, 4, au soir—Le budget annuel a été présenté au parlement aujourd'hui. L'excédant des recettes sur les dépenses pour l'année et la balance dans l'Echiquier, sont portés à deux millions et demie de livres sterling. Le revenu estimé de cette année excèdera 69 millions de livres et les dépenses iront à 68 millions.

Florence, 4—Les ministres italiens ont offert leurs démissions et un nouveau cabinet sera formé.

Londres, 3, au soir—Consolidés 91 Illinois 70 3/4. Erie 38. Bons 75 1/8.

Liverpool, 4, au soir—Coton plat. Mid. Upl. 12 5/8d Mid Orleans 13. Ventes 8000 balles.

Vicksburg, 4 avril—Descendus, le Stonewall hier à minuit, et le Commonwealth à 8 h. A. M. Ont passé allant dans les hauts le Forsyth à midi, le Louisiana à 1 h. P. M. Le Kate Kinney, 5 h. P. M. Le Mississippi 7 h. P. M. Le K. Lee à 8 h. P. M. Le fleuve monte.

New York, 4 avril—Coton lourd, en baisse d'un cent. Ventes 3200 balles. Mid. Upl. 28c. A l'encan 32 balles de Georgie ont été vendues à 25 c pour le compte du gouvernement, pour bas middling; 21 à 21 1/4 pour low ordinaire; 22 3/4 pour ordinaire.

Farine active à 5 et 10 c de hausse; mais inactif en baisse de 1 c; avoine, inactive; riz calme à 10 et 10 3/4 pour le riz de la Caroline. Sucre en hausse de 1/8c; Cubs 10 à 11c.

Argent actif à 7 p 0/0. Sterling 108 3/4 à 109. Or 133 1/2. Fonds du gouvernement un peu plus faciles.

On attend d'heure en heure le Great Eastern. On aura des moyens de transport pour les visiteurs aussitôt qu'il sera arrivé.

Washington, 4—Sénat. Délibérations sans importance: Etat de la dette publique. Dette avec intérêt payable en or: $734,286,780. Dette échue, non présentée pour payement, $12,295,658,32. Dette sans intérêt $417,225,343,90. Total $2,633,713,174 18. Montant dans le trésor: espèces $105,956,477,22. Circulation $31,328,846,52. Total 140,285,303,74. Montant de la dette moins les espèces du Trésor, $2,523,428,370,44.

New York, avril 4—Le bruit court que le maréchal des Etats Unis a arrêté les principaux auteurs de la fraude de $200,000 commise sur le département de la marine, il y a un an.

On dit que le général révolutionnaire espagnol Prim a négocié un emprunt de 200,000 francs avec un banquier américain.

Conformément aux instructions reçues de Washington, le général Butterfield a lancé un ordre par lequel les soldats estropiés mais bons pour le service dans le corps des vétérans de la réserve, pourront être enrôlés à tout bureau de recrutement dans les Etats-Unis.

Cincinnati, 4—Coton plat et nominal à 25 1/2 à 26 pour le midl. Provisions languissantes. Mess porc $22 à $23. Saindoux 12 3/4 à 13 c. Jambons 13 à 13 1/2, en cercs 15 à 15 1/2. Pommes vertes, rares à $6 à $7 le baril.

St Louis, 4—Tabac, sans changement. Farine 25 cents en hausse, superfine $1 à $10. Saindoux fixe à 12 et 12 1/2cts.

Louisville, 4—Vente de 190 boucauts de tabac de $2 50 à $26 50. Bacon épaule 9 5/8. Côtes désossées 12 1/2 à 12 3/4.

Arrivé, le steamer Indiana, de la Nouvelle-Orléans.

New York, 4—La Chambre de Commerce a adopté aujourd'hui des résolutions en faveur du système de contraction du secrétaire de la Trésorerie.

Richmond, 4—Geo. W. Randolf, ex-secrétaire confédéré de la guerre, est mort hier.

Une explosion a eu lieu hier dans une mine de charbon à Cloverhill. 25 mineurs blancs et 50 mineurs noirs y ont péri. Les mine brule encore aujourd'hui, mais l'ouverture a été bouchée pour éteindre le feu. 20 des corps n'ont pu être trouvés.

Washington, 4—Les recettes du Revenu ont été de $608,272 aujourd'hui.

Le président juge Chase a proposé et émettra bientôt une circulaire déclarant les qualifications pour les affaires de banqueroute.

Savannah, 4—L'affaire de Murray & Co. de New York contre McIntyre & Co., directeurs de la loterie à Augusta, a été plaidée aujourd'hui. La Cour a accordé une injonction contre McIntyre, ce qui arrête les tirages de loterie dans l'Etat.

(*Autres Dépêches.*)

Londres, 4 avril, midi—Pas de changement dans les finances.

Liverpool, 4—Coton très languissant, avec tendance à la baisse. Middling Upl. 12 3/4, Mid. Orleans 13 3/4.

Liverpool, 4—Depuis midi le coton a baissé de 1/8, Middling Upl. 12 5/8.

New York, 4—Fonds actifs, 5 20 109 1/2. Sterling 109 3/4 à vue. Or 133 7/8.

Providence, R. I. 4—Tout le ticket républicain est élu.

Columbus, Ohio, 4—La Chambre a passé le bill de suffrage du sénat, avec un amendement qui frappe d'incapacité électorale les rebelles et les déserteurs.

Washington, 4—Cameron et Stevens s'éloignent tous les jours davantage l'un de l'autre. Cameron favorise la nomination des démocrates de préférence aux amis de Stevens. On dit que Stevens est furieux.

Le traité russe sera probablement remis à la prochaine session.

La participation du président aux tentatives faites pour soumettre la loi de reconstruction à la cour suprême est démentie d'après autorité.

La majorité de English dans le Connecticut est de 979.

On dit que l'avocat général a représenté au Président que le général Sheridan avait excédé ses pouvoirs en révoquant les officiers provisoires de la Louisiane.

Les radicaux soutiennent que les seconde et sixième sections de la loi confirment ses pouvoirs. Le général Sheridan écrit que l'exécution fidèle de la loi nécessitera d'autres renvois.

Philadelphie, 4—Les usines d'huile de Quaker City, près de la ville, ont été détruites par le feu.

ATTAQUE CONTRE DES CHINOIS.

Des terrassiers irlandais, exaspérés de voir certains entrepreneurs de travaux des rues leur retirer le travail pour employer des Chinois, à meilleur marché, bien entendu, se sont portés sur ces derniers à des violences regrettables. Ils les ont assaillis à coups de pierres et de briques, rue Townsend, ou bout de la rue Troisième, et les ont contraints à prendre la fuite. Un Chinois a été assez grièvement blessé.

Les Irlandais, après avoir détruit une petite barraque en bois que les Chinois avaient construite pour se loger, se portèrent à Hunter's Point pour chasser les Chinois de la corderie. Heureusement ceux-ci furent avertis à temps et se dérobèrent à leurs persécuteurs, qui pour se venger mirent le feu à deux baraques habitées par les Chinois. Depuis, le chef Crowley a envoyé sur les lieux des policemen armés pour maintenir l'ordre.

La cause de ces violences est, comme nous l'avons dit, le remplacement des travailleurs de race blanche par des individus de la race mongole. Les premiers recevaient 1 dollar et 75 cents par jour; les seconds se sont offerts à un dollar et 12 cents.

(*Courrier de San Francisco.*)

Nous apprenons par des lettres particulières du Japon que le frère du nouveau taicoun était parti le 8 janvier de Nangasaki pour New York, accompagné d'une suite nombreuse. Après avoir fait un court séjour aux Etats-Unis, le taicoun se rendra à Paris pour visiter l'exposition universelle, et passera tout l'été en France.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 4 avril.

Le mouvement n'a été que modéré aujourd'hui et quelques-uns des principaux articles ont légèrement varié. Le sucre et la mélasse n'ont guère trouvé d'acheteurs; il y avait peu de mélasse en vente.—La demande de produits de l'Ouest a été ordinaire; l'avoine est devenue plus ferme, le maïs a haussé et le porc a faibli.—Le coton s'est écoulé difficilement et les mauvaises nouvelles de Liverpool et de New York ont encore affaibli le marché. Les ventes s'élèvent à peine à 2,100 balles.

Le calme se maintient dans le numéraire. L'or a ouvert nominalement à 134 3/4 à 135—133 3/4 à New-York—et, après de très petites opérations, a clos ferme au taux d'ouverture. Il ne s'en est pas vendu au Board de midi; sur le marché, $5000 et $30,000 à 134 3/4, $5,000, $10,000 et $15,000 à 134 7/8, $35,000 au même taux et $5,000 à 135.—Il s'est fait peu de chose dans l'argent; les ventes comprennent $500, et demi piastres américaines, à 129 et une petite somme (300) en piastres mexicaines à 1 de prime pour de l'or.

Le change étranger a encore été languissant. Les offres étaient peu nombreuses et la demande fort restreinte; la plupart des acheteurs ont exigé des concessions qui ne leur ont pas été accordées. Les transactions embrassent: £3,000, en traites-connaissements, à 144, £19,000, en différentes sommes, à 144, 144 1/4 et 144 1/2, £1,000 No 1 à 145, £4,000 et £5,400 à 145 1/2, £3,000 de banque à 146, £5,000 au même taux, et £2,500, pour remises directes, à 146 1/2. Dans le change sur France, 75,000, en change commercial No 1, à 3 91 1/4, 100,000 à 3.90 à 3.91 1/4 et 25,000 de banquier à 3.86 1/4. Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 144 1/2 les traites-connaissements, 145 à 145 1/2 le No 1 à première classe et 146 à 146 1/2 le change de banque; le change sur France à 3 90 à 3.89 3/4 le commercial No 1 et 3.85 le change de banque.

Le change américain n'a pas gagné en animation, mais est resté calme. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel elles n'ont eu à répondre qu'à une faible demande. Il s'est vendu $20000 et $50000 sur New York, à vue, à 7/16 de prime, $30000 et $40000 à 3/8, $5000 à 5/16, $10000 et 40000 à 1/4, $15000 à dix jours, à 1/4 d'escompte, $7000, à trente jours, à 1, 7000, à quarante-cinq jours, à 1 1/2 et $7000, à soixante jours, à 1 3/4. Les cours du change commercial à vue étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

Les actions ont été négligées. Il ne s'en est pas vendu au board; au dehors, 100 du chemin de fer de Carrollton à $52 50 et 65 des Water Works, ou différents lots, à des conditions particulières.

On n'a vendu de bons de la ville ni au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons.—Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64; les bons du chemin de fer Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$6,000 en billets de la ville se sont vendus à 97 3/4, $5,000 dito à 98, $10,000 en billets de l'Etat à 83 à 85.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 56 à 58 et les billets du Trésor de l'Etat à 82 à 83 cents.

Il a été vendu, au Board, mercredi soir, $9000 en or, à 134 7/8, $15,000 à 134 3/4, $8500 au même taux, dito, option du vendeur, deux jours, 400 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane à $35 50, option du vendeur, trente jours, plat, 100 de la banque du Canal à $59 50, soixante jours, plat, $10,000 en billets de la banque de la Louisiane à 54 1/2, $5000 en billets de l'Etat à 79, $3000 dito à 80 et $2000 à 82 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 4 avril 1867.

COTON—Le marché a été presque calme, aujourd'hui, pendant tout le temps qu'ont duré les affaires. L'arrivée de nouvelles plus récentes et encore plus défavorables de Liverpool, et en outre, la dépréciation croissante qui prévaut en ce moment à New York, ces deux causes ont exercé une influence on ne peut plus nuisible aux opérations. Les lots offerts étaient fort bornés, la plupart des détenteurs ayant constamment refusé de découvrir leurs tables, et les facteurs qui ont exposé leurs échantillons ont trouvé de la difficulté à vendre à moins d'accepter des chiffres de 3/4 à 1c au-dessous des taux dominants d'hier. Ajoutons à cela que la tendance à la baisse, montrée par les principaux marchés, tant étrangers que domestiques, a causé chez les acheteurs un éloignement invincible pour les opérations du moment tout en leur faisant concevoir l'idée que vers la fin de la semaine, il leur serait loisible d'acheter avec plus d'avantages, de sorte que la plupart d'entre eux se sont tenus hors du marché durant toute la journée. Dans cette circonstance, les ventes ont été fort restreintes, n'ayant, à la clôture, pu embrasser qu'un montant d'à peine 2100 balles, écoulées à des prix plus faciles, la plus grande partie des transactions étant opérée sur la base de 28 cts pour le low middling et de 29 cts pour le middling. Treize courtiers ont pris part aux affaires.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	1592	
précédemment	672880	
		674472
		776554
Expédié aujourd'hui	2092	
précédemment	594597	
		596689
Stock en mains		179865

SUCRE ET MÉLASSE—52 boucauts de sucre seulement sont arrivés depuis hier de la côte. Pas de mélasse. Les offres de sucre de la Louisiane sont amples, mais le marché est presque dépourvu de mélasse. La demande est cependant limitée ainsi est que locale, les commerçants y font face. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 42 boucauts de fair à 12 7/8 cts la livre. Pas de vente de mélasse de la Louisiane, mais de celle de Cuba il s'est vendu, à des conditions privées, deux chargemens et demi. Nous cotons l'article de provenance cubaine à 57 ½ à 60 le gallon, tant en lots que par cargaison. Pas d'affaires dans les sucres de Cuba.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les bateaux arrivés depuis hier, sont le Strader, de Cincinnati et le Tracy, de St. Louis.

FARINE—Le marché est calme, mais stable et ferme. La superfine et les grades plus élevés sont en demande, mais les qualités inférieures sont délaissées. Les ventes principales, aujourd'hui, ont embrassé environ 2000 barils, dont 200 de farine pour ce qu'elle vaut, à $12, 12½ c, 500 de superfine, en divers lots à $12 25, 7.. do à $12 37½, 146 do, pour ce que vaut l'article, à $13 12½, 100 do à $14 50, 300 et 500 de triple extra à $15 75, 200 do à $16 50, 50 et 100 do à $17 le baril. Il se fait considérablement d'affaires à $12 50 le baril de superfine dans le commerce par placemens.

MAIS—Le maïs bon et sain est rare et en bonne demande et les prix de l'article ont haussé de 5 cts le boisseau. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 16,000 sacs, dont 5000 de blanc et mélangé, 300 de jaune, 300 de blanc mélangé, 1600 de mélangé et 2835 de jaune, le tout à $1 25, 500 de blanc à $1 27½, 500 et 1500 de blanc à $1 30 le boisseau.

TABAC—Le marché est presque dépourvu de tabac et les renforts qui nous en arrivent sont trop faibles pour permettre des opérations de quelqu'étendue. Il y a sur le marché un certain nombre d'acheteurs pour l'étranger, ils attendent pour opérer, l'arrivée de nouveaux envois, nous cotons:

Léger—Inferior lugs, 3 à 4½, good lugs 4 à 5, inferior à common leaf, 5 à 7½, medium leaf 7 à 10.

Lourd—Fair leaf 10 à 12, fine leaf 12 1/2 à 15, choice leaf 15 à 20.

FRET—Le marché est calme, mais stable et ferme. Les taux sont: 9/16 d par livre de coton sur voiliers pour Liverpool, 13/16 et pour le Havre, 1 d par livre de coton sur steamer pour Liverpool, 1/2 et sur vapeurs pour New York et $5 par boucaut de tabac. Le taux sur voiliers pour Boston est de ¾ cent par livre de coton.

AVOINE—Les approvisionnemens en premières mains sont peu de chose et les prix ont une tendance à la hausse, la demande se fait pour la spéculation. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6950 sacs dont 400, 2000 et 4000 à 80 cts, 200 à 82½ et 150 à 83 cts le boisseau.

SON—Le marché est calme, mais stable et ferme—vente de 600 sacs, en lots, à $1 90 les cent livres.

FOIN—Le marché a été ferme aujourd'hui, l'approvisionnement rond et la demande bonne. Les ventes ont embrassé le chargement d'un bateau, chargement composé de 214 tonneaux de prime Ohio, et 2 chargemens de bateaux—375 tonneaux—à $31, 300 balles de bon St. Louis à $30, 100 do de prime St Louis et 150 Ohio de choix à $33 le tonneau.

SAINDOUX—Un lot de 100 tierçons de prime s'est vendu à 13½ cts la livre. Le marché est ferme et nous cotons le prime en tierçons à 13¼ cts, en barillet 14 cts la livre.

BACON—Le marché a été plus animé aujourd'hui et il s'y est vendu 10 barriques de côtes ordinaires à 12 1/2 cts, 10 do de côtes désossées à 13 5/8 cts, 25 barriques de jambons passés au ancre à 16 c et 25 do, au lots à 16 à 17 c la livre. Il se fait d'actives affaires en détail à 10¼ c la livre d'épaules, 12¾ c pour les côtes ordinaires et 13¾ c les côtes désossées.

PORC—Le marché est calme et il fléchit. Un lot de 100 barils de mess a été vendu à $24 62½ c le baril, mais, subséquemment, les lots rendu étaient nominalement cotés à $24 à 24 50 cts le baril. Détail à 24 75 à $25.

CHANDELLES DE STAR—Il se fait d'actives affaires par placemens à 16¼ cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17¼ cents pour celles de 13, 19 à 19½ pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles ayant le poids plein. Un lot de 200 caisses de chandelles 12 onces s'est vendu à 16 cents la livre.

FROMAGE—Il s'est vendu, hier, 100 caisses de fromage English dairy, de l'Ouest, à 17 cts la livre. Le marché est abondamment pourvu de fromage. Nous cotons 15 à 17 c l'article venu de l'Ouest, 15 à 20 cents le bon fromage du Nord et 25 à 28 cts pour le fromage forme d'ananas.—Marché calme.

BEURRE—L'article est calme à 20 à 42 cts la livre de fromage du Nord et celui de l'Ouest 12 à 30 cts.

RIZ—Le stock de riz de toutes les qualités est faible. L'article de choix est en demande et le médiocre est négligé. Nous cotons le riz de la Louisiane à 9 à 11¼ cts, le riz de l'Inde 8 à 10 cts, celui de la Caroline 11¼ à 11¾ cts.

VIANDE VERTE—Il y en a davantage en premières mains. Les commerçants détaillent à 9 1/2 c par livre d'épaules et 11 cts pour les côtes.

DIVERS—Le marché est dépourvu d'oignons, la bonne qualité rapporterait $10 le baril, les pommes se vendent au débarcadère $6 à $8, les pommes de terre $4 à $4 50, les œufs $16 à $17 le baril, les poules $8 à $9 la douzaine, les oies, $12 à 14 et les dindes $40 à $48.

SEL—Le stock de sel est rond, la demande de l'article est limitée. Il est coté par cargaison à $1 60 le sac, pour le vieux, $1 75 à $1 de nouveau. En entrepots et en lots $1 75 à $1 85 le gros, $1 80 à $1 95 pour le fin—livré en ville, à $1 90 à $1 95 pour le gros et $2 à $2 05 pour le fin.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 10 à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 60 à $1 80 cts le gallon.

PEAUX—Les approvisionnemens de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 18 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

FARINE DE MAIS—La brute se vend à $3 — à — et la farine séchée au four $4 50 à — le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 3 avril 1867.

Arrivé, hier—207 bœufs du Texas, 110 veaux et vaches [illegible], 315 cochons.

Vendu—117 bœufs du Texas, 34 bœufs de l'Ouest, 65 veaux et vaches d'un an, 179 cochons, et 7 vaches à lait.

A vendre—290 bœufs du Texas, 50 bœufs de l'Ouest, 100 veaux et vaches d'un an, 608 cochons et 42 vaches à lait.

[illegible]

VERMOUTH, BIÈRE DE LYON
En débarquement du navire Cerère, de Marseille—
[illegible] caisses vermouth de Mermet & Cie, à Lyon.
Aussi—Vin de Fleury Beaujolais, en caisses.
Bière de Lyon, de Rock Ami, en caisses.
Cognacs Armagnacs.
Pipes en racine de bruyère.
A vendre par F. ROGAY, 139, rue de Chartres.

BROOKS, MACDONALD & Co.,
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 50, Nouvelle-Orléans.
JAMES M. BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD.

En débarquement du navire CERERE, de Marseille.
20 BARRIQUES Vin Rouge.
200 paniers Huile d'Olives.
200 caisses Vermouth.
A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS, No 39, rue Vieille-Levée.

Cigares en Douane.
$25,000 CIGARES de la Havane, Londres et Conchas, de qualité supérieure, en Douane, à vendre par BORNIO & FRERE, Rue Gravier No 77.

Vache Trouvée.
Trouvée le 15 mars sur l'habitation D. Delcomé, à Alger, à 3 milles au bas du fleuve, une vache et son veau. La personne à qui ils appartiennent est priée de venir les réclamer en payant les frais.

Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi.
CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, les actionnaires se sont réunis, au No 128 de la rue Gravier, mercredi soir, 3 du courant. L'assemblée a été organisée par l'appel de M. Alexander Walker au fauteuil et la nomination de M. John D. Strong au poste de secrétaire.
Le nombre d'actions voulu ayant été pris, les actionnaires ont procédé à l'élection d'une Direction.
Les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité Directeurs de la Compagnie pour l'année: D. De Haven, Lee Crandall, D. C. Martin, F. Baker, John D. Strong, J. Burr, Chandler, Thomas O Rasst, John A. A. West et O. J. Noyes.
Le but de la réunion étant atteint, l'ajournement a été prononcé.
JOHN D. STRONG, Secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI, Rue Gravier, No 128. Nouvelle-Orléans, 3 avril 1867.
A une réunion des Directeurs de cette Compagnie, tenue en son bureau, le MERCREDI SOIR, 3 avril 1867, immédiatement après l'élection, David De Haven a été élu Président et John D. Strong, vice-Président. Le Président, en prenant le fauteuil, a fait les nominations suivantes, conformément à la charte de la Compagnie:
F. Baker, Surintendant; Lee Crandall, Trésorier; O. J. Noyes, Secrétaire; Alexander Walker, avocat et conseiller. Les Directeurs ont approuvé ces nominations à l'unanimité.
Après avoir adopté un code de règlements, les Directeurs se sont ajournés pour se réunir de nouveau LUNDI PROCHAIN, 8 du courant, à SEPT heures du soir.
O. J. NOYES, Secrétaire.

Bureau des Assureurs, Nouvelle-Orléans, 3 avril 1867.
LES Compagnies d'Assurances qui composent ce Board fermeront leurs bureaux du 8 avril au 6 mai, à 4 heures de l'après-midi et du 6 mai jusqu'à nouvel ordre, à 3 heures de l'après-midi.
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

GRAND SACRIFICE.
Vente à 20 pour 100 au-dessous du prix coutant.
J. REBATU, rue Ste Anne No 13 entre Chartres et Royale, ayant l'intention de renouveler son stock de marchandises [illegible], vendra ses marchandises à vingt pour cent au-dessous du prix coutant. Il engage en grande clientèle de la compagne ainsi que celle de la ville à profiter du bon marché. Ses prix sont comme suit: Indiennes bon teint, à 10 sous la yarde, 17 et demi et 20 sous, coton blanc à 12 1/2 et 15 sous, coton fil, à 20 et 25 pour le Lonsdal.

J. M. GAUTIER, Courtier,
No 22......Exchange Place......No 22.
(Entre Canal et Douane.)
ON offre à vendre une belle propriété rue Royale pouvant rapporter de $1,000 à $1,500 par an. Conditions avantageuses.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.
A partir de JEUDI 4 AVRIL, les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:
[illegible]
—ARRANGEMENT DU DIMANCHE—
Il y aura des CHARS A VAPEUR qui partiront de la ville et du lac les DIMANCHES MATIN à 6 heures, au lieu de chars à cheval.
Un convoi extra partira de la ville tous les Dimanches, à [illegible] de l'après-midi.
A partir du 7 avril, les convois partiront des deux extrémités de la ligne, les Dimanches, toutes les demi-heures de [illegible].
☞ Passage pour aller et venir le même jour 25 cts.
Les personnes qui arriveront à l'Arrêt devront en avertir le conducteur [illegible]. Passage 15 cents [illegible].
GEORGE PANDELLY, Surintendant-Général.

EN débarquement du navire Cerère, de Marseille et à vendre par les soussignés—
50 quarts Pâtes.
10 quarts Marrons.
100 caisses 22 onces, huile d'olives de Plagniol.
50 do de [illegible].
25 do vermouth, Nailly, Prat & Co.
50 do Muscat.
VOR. MAIGNAN & F. LABORDE, 25 et 27 rue Bienville entre Chartres et Levée.

Nile-Orléans, 4 avril 1867.
MOITIE DE MAISON A LOUER, située rue Dauphine, No 61. S'adresser rue du Maine 420.

Avis de Société.
LES Soussignés ont formé entre eux une Société pour l'exploitation d'un magasin de marchandises sèches et modes [illegible] des rues Royale et Marigny et autre au coin des rues de Chartres et St Philip, sous la raison de JACOB & RIDEAU.
Nile Orléans, le 1er avril 1867.

Boulangerie à vendre.
A VENDRE, à l'amiable, une boulangerie avec sa clientèle, située à l'encoignure des rues Harmony et Gov., ayant une basse-cour bien montée en volailles, canards, oies, &c. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à ALLEMAND PIERRE.

AVIS.
UNE dame française désirerait se retourner en France, elle se chargerait de prendre soin d'enfants. S'adresser au No 87, rue Royale entre Mme Laimé.

☞ La barque française CERENE arrivée de Marseille, commencera son déchargement LUNDI, 8 courant, au Pointe 33, Troisième District. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane, payer le fret et venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées aux risques et frais des réclamants.
W. R. BUDDENDORFF, Rue de la Commune No 175.

WM. H. BUCK. V. FAURES.
BUCK & FAURES, MARCHANDS DE FARINE
87......Rue des Magasins......87
NOUVELLE-ORLÉANS.
Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie.

ARTICLES DE MODE ET NOUVEAUTÉS DE PARIS,
W. Dauphin & Cie.,
66, RUE DE LA DOUANE, 66.
OUVERTURE de 100 caisses d'articles de PAILLE, FLEURS, RUBANS, PLUMES, LINGERIE, articles de fantaisie et hautes nouveautés.
W. DAUPHIN & Cie., 66, Rue de la Douane.

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE 43.
Nile Orléans.
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de toutes genres, feutre, paille, &c., &c., &c.

Bouchons! Bouchons!
30 balles bouchons pointus et réguliers, en débarquement du navire "Cerère" venant de Marseille, et à vendre par ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson.

A VENDRE.
UN ameublement pour chambre et salon en acajou, presque neuf. S'adresser au No 44, rue Ste-Anne, au premier.

AVIS.
LA Société des ENFANTS DE MARIE est priée de se réunir chez le Sœur Turgis, SAMEDI prochain, 6 avril, à midi, pour affaires urgentes pour les veuves et les orphelins.
J. F. TURGIS, Directeur.

Huile d'Olive
En débarquement du navire "Cerese," de Marseille.
250 paniers HUILE Fossel, 22 onces, 150 do do 11 do.
Et à vendre par A. CARRIERE & Co, 15, rue Bienville.

Avis aux Fumeurs.
LE soussigné annonce à ses clients et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de la Havane des CIGARES frais des célèbres marques La Excepcion et Figaro, qu'il vend en détail au prix du gros au No 2, rue Carondelet et à l'encoignure Union et Carondelet.
F. A. GONZALES.

Véritables Cigarettes de la Honradez
GARANTIES importées, à vendre au détail à 15 cents le paquet par F. A. GONZALES, No 2, rue Carondelet, Et à l'encoignure Union et Carondelet.

200,000 Cigares de la Havane
DES célèbres marques La Excepcion, Prince de Galles, Figaro, Intimidad et diverses autres, à vendre en détail au prix du gros par F. A. GONZALES, No 2, rue Carondelet, Et à l'encoignure Union et Carondelet.

Le Dr. CHARLES K. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Rempart, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.

OPÉRATIONS. CONSULTATIONS.
Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien-dentiste, se chargera des opérations que désireront lui confier ses anciens clients et de telles autres que ses occupations lui permettront d'accepter. On peut le consulter sur toutes les maladies de la bouche et des dents. Il indiquera aux personnes qui n'auront pas le temps d'opérer dans ses confrères qui ont son amitié et dans l'habileté desquels il a toute confiance.
No 15, rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
E. BABASSE, Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St-Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 5 h. P. M.

J. A. De HART, DENTISTE.
17......Dauphine......17
Près Canal

R. M. DAVIS.
Courtier.
30......Rue Carondelet......30.
ACTIONS......BILLETS
Traites......Propriétés foncières.

Bonne Occasion!
500,000 FRANCS
DE MARCHANDISES D'ÉTÉ,
A VENDRE
EN GROS ET EN DÉTAIL,
AU PRIX
d'importation,
PAR
J. LEVOIS & CO.,
Rue du Canal, angle Bourbon.

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES
Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.
LEVI & NAVRA,
171......RUE POYDRAS......171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE
Levi, Navra & Co.,
174......RUE DU CANAL......174.
(Entre Baronne et Philippa.)
N'AYANT jamais publié d'annonces [illegible] au Sud comme étant les plus grands importateurs, jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES, et ayant les derniers perfectionnements—
Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre aussi à plus bas prix du même à aussi bon marché que toute autre maison des Etats-Unis. Ils continuent de faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.
A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE [illegible].
Diplôme, médaille en argent et $10 pour les meilleurs articles [illegible] de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.
Diplôme et $10 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.
☞ Et pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.
Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs en gros les [illegible] avant d'acheter ailleurs. De leur connaissance, qu'ils ont un plus grand assortiment, [illegible] et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York.
LEVI & NAVRA,
Rue Poydras No 171 entre les rues St Charles et Carondelet, et rue du Canal No 174 [illegible] entre les rues Baronne et Philippa.

BENEDICTINE!
25 CAISSES BENEDICTINE, de L'ABBAYE de FECAMP, d'importation récente à vendre par OSCAR BERCIER & CO, No 60, rue des Magasins.

Compagnie d'Assurance Germania.
No 135, RUE GRAVIER.
Nouvelle Orléans, 24 mars 1867.
AVIS est donné qu'une élection de sept Directeurs de cette compagnie aura lieu à son bureau LUNDI, le huit avril, de 10 heures A. M. à 2 h. P. M.
EMILE MAIER, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1867.
LE 29 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, un dividende de [illegible] piastres par action, qui sera payé aux actionnaires à partir du LUNDI [illegible], [illegible] la taxe de revenu intérieur des Etats Unis sur ce dividende.
WM. F. SINNOTT, Secrétaire.

Dé. et de Portraits, de Whelpley, au coin des rues Gasquet et Derbigny.
DES portraits de ses nouveaux clients [illegible] des fauteuils, des [illegible]. [illegible] travail [illegible], dessins, coloriés [illegible]. S'adresser au No 133 de la rue Gasquet, coin Derbigny.
S. M. WHELPLEY.

Résidence d'été à louer.
A louer une RÉSIDENCE d'été complète avec jardin, verger, [illegible], située sur la rivière Tchefuncte, [illegible]. S'adresser pour les conditions au Madisonville.

LEON GODCHAUX,
Fabricant d'Habillements,
81 & 83....RUE DU CANAL....81 & 83.
SUCCURSALE
213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée
Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs
Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et communs, que je vendrai, pour clôturer, à des prix aussi bas qu'avant la guerre.
Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.
LEON GODCHAUX,
Rue du Canal, 81 et 83,
Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.
L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres.

E. L. E. BONNET,
62, RUE DE CHARTRES,
AU PREMIER.
OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en
Modes et Nouveautés,
à des prix très-modérés.

Graines de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir directement de France, par le steamer "Darien," un bel assortiment de Graines, comprenant en partie les variétés suivantes:
Choux Bonneuil, Choux Oriental.
Choux de Hollande, Choufleur hatif de Paris.
Choufleur Lenormand, Choufleur E. Walcheren.
Haricots de Soissons, Carrotte rouge longueur.
Cresson de fontaine, Herbe française de pelouse.
Herbe douce de printemps, &c.
E. F. VIRGIN,
Successeur de D. Maupay.
Rue Gravier, No 104.

DROGUES, MÉDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,
Ont constamment en mains un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
65......RUE TOULOUSE......65
Entre Royale et Bourbon.
Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins.

AVIS IMPORTANTISSIME!!!
ON peut apprendre radicalement le français, en 120 leçons, au moyen d'écrire, de lire et de raisonner sans fatiguer la mémoire et sans en exclure [illegible] les intelligences les plus difficiles en apparence. On trouvera les conditions [illegible] chez tous les confiseurs de la rue du Canal, de l'Opéra et à la Maison Dorée.
On trouvera également le destructeur de la vermine Phaseolide-Vinet, de Paris, en gros et en détail, et meilleur marché que l'année dernière, chez Mr. G. Pellegrin, 239 encoignure Chartres et Liberty Nile-Orléans.
Prof. SAMMARCELLI.

Grande Nouveauté de Printemps,
MARCHANDISES SÈCHES
De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix d'encan,
AU MAGASIN BIEN CONNU DE
L. ETERNOD,
Encoignure URSULINES et BOURBON.
Un très grand lot de BAREGE, à 25 cts, valant 35.
BATISTE imprimée, extra fine à 1 yarde de large, à 50 cts.
INDIENNE française fond blanc, 4/4 à 30 cts.
TOILE pour double largeur à 30 [illegible] valant 40.
COUTIL à matelas [illegible] avarié, 4/4 à 25 cts la yarde.
COTON à Draps 10/4 blanc et écru à 65 cts.
1,000 yardes TAPIS laine 4/4 à 40 c.
INDIENNE perse à grande couleur, 4/4, à 37 1/2.
PERCALE française haute nouveauté.
MOUCHOIRS batiste fil, ourlés, $6 la douzaine, valant $9.50.
MOUCHOIRS Chollet pour hommes et dames.
[illegible] de POINTES [illegible] à $12 pièce valant $25.
ROTONDES, MARQUISES laine noir et blanc.
MANTELETS [illegible] grenadine noire, simples et garnis.
TULLE noir, 2 1/4 [illegible] de large, pouchains.
[illegible] MARCHANDISES BLANCHES.
NANSOUK [illegible] BRILLANTÉ, MULL MULL, JACONAS, MOUSSELINE, suisse, etc.
[illegible] un grand nombre d'articles dont le détail serait trop long.

20...Rue de Chartres...20
C. JAUBERT & CO.,
Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne un magnifique grand stock de MARCHANDISES SÈCHES, étrangères et du pays, achetées à la baisse et [illegible].
Un assortiment général, comme on [illegible].
Leurs prix [illegible] toujours comme par le passé, au dessous du [illegible] du marché et abondamment aux [illegible].
[illegible] assortiment de CHAPEAUX.
P. S.—Les ordres de la campagne sont promptement remplis.

Avis.
UN grand nombre de personnes étant sous l'impression [illegible] les magasins de cigares "La Cruz" rue Royale [illegible], appartient toujours, je préviens le public [illegible] depuis le premier novembre 1865 qu'il [illegible] à M. J. L. Bart par la personne qui avait [illegible] et [illegible]. Depuis cette époque, donc je n'ai eu aucun intérêt dans ladite maison.
Les deux magasins de cigares qui m'appartiennent sont situés rue Commune, No 16c, et celui que j'ouvrirai sous peu [illegible] rue Royale, No 135, au coin de la rue de Conti.
Nile-Orléans, 17 mars 1867.
D. BORNIO.

Bureau du Trésorier.
HOTEL-DE-VILLE,
Nlle-Orléans, 29 mars 1867.
AVIS est donné à tous les contribuables de cette ville que les comptes de taxes pour 1866 [illegible] 1867 sont prêts et perçus à partir de ce jour.
J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville.

Aux dames.
ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez E. ROLLAND rue de Chartres, 42.

MALARCHER & CO.,
IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros. Vins, Liqueurs, Cigares, &c.
Rue du Canal No 27 et rue Crossman No 17.
Nouvelle-Orléans.
Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, aux plus bas prix du marché.
☞ Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix.

Banque des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1867.
AVIS est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Banque aura lieu au No 8 du Coro [illegible] MARDI 16 avril 1867, à 12 heures P. M., pour considérer les questions suivantes:
1o—La réduction des actions à trois piastres par action.
2o—L'émission de huit mille quatre cent soixante de [illegible] de trente piastres.
3o—L'augmentation du nombre de Directeurs—douze au lieu de sept.
4o—La réforme des opérations.
5o—Toutes autres questions qui intéressent l'institution.
Les livres seront ouverts à la Banque, jusqu'au jour de réunion, pour recevoir les signatures des actionnaires qui désireront voter sous cette forme sur l'une de ces propositions [illegible].
THOS. ALLEN CLARKE, Président.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Mobile.
Rue Gravier No 127.
Nouvelle-Orléans, 30 mars 1867.
AVIS est donné aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, qu'une élection aura lieu au bureau de la Compagnie No 127, rue Gravier, le MERCREDI 10 avril 1867, de ONZE heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, [illegible] la surveillance des commissaires, conformément à la charte.
GEO. H. PENN, WM. G. AUSTIN, H. BIDWELL. Comité.

MOYERS & DEDRICK.
Avocats et Agents ayant licence, pour les réclamations contre les E. U.
[illegible] à Memphis, Tenn.
NOUS faisons de cette agence une spécialité et [illegible] les réclamations, [illegible] d'une longue expérience et de notre responsabilité. Nous nous [illegible]:
Les Hon. Marx et L. Perkins, avocats de Dist. des E. U. pour le Dist. Ouest du Tenn.
L'hon. W. M. Smith juge du Chancery Court, à Mem.
First National Bank de Memphis, Tenn.
Tennessee National Bank.
L'hon. W. P. Kellogg, Collecteur du Port de la N. O.
L'hon. Juge E. H. Durell, Nile-Orléans.
S. O. & T. A. Nelson, négociants.
Le Gén. F. J. Herron.
Le Gén. Joseph K. Mower, de l'armée des E. U.
Le Gén. Ed. Hatch.
Chas. S. Rice, Com. des E. U. Dist. de la Le.
Bureau, rue St Pierre No 5 (Place Jackson) près Vieille-Levée.
46 North Court Square, Mem. Tenn.

Reçu par le steamer "Darien,"
UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris, viz:
ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux.
FRANGE de paille avec ambre, cristal, jais et émeraude.
CHAPEAUX paille et crins.
FORMES tulle, dernier genre.
TULLE [illegible].
CEINTURES [illegible] jais noirs et couleurs.
Le plus grand assortiment d'AGRAFES pour ceintures, [illegible] dorées et vieil argent.
Boutons de MANCHETTES.
BOUCLES—PEIGNES nouveautés.
BROCHES.
PASSEMENTERIE noire et couleurs.
FRANGE [illegible] cristal et émeraude.
GANTS [illegible].
CRAVATES [illegible] blancs et couleurs.
Une grande consignation de PAPIER A CIGARETTES et ARTICLES de fumeurs.
Nous attendons prochainement un grand assortiment d'EVENTAILS, OMBRELLES, MITAINES DE FILET, BLONDES blanches et noires brodées, jais, et autres articles.
A vendre au Gros, 107, rue de Chartres,
A. SORRÉ.
NOTA—Notre maison de PARIS, sise 42, rue de Paradis Poissonnière, se charge de conduire les acheteurs chez les fabricants, se réservant une faible commission.

A vendre à Biloxi.
La jolie résidence de Jean Michel, laissant face au golfe. La maison se compose de six chambres et cabinets, dans la cour, une maison pour domestiques, poulailler, écurie et remise; sur le devant, un magnifique jardin [illegible]. [illegible].
Pour les conditions, qui sont moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit, s'adresser à J. Michel ou à M. Fremaux, fermier du marché à la viande du Second District.

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite.

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de famille—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que la cave qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

RESTAURANT ST-LOUIS.
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.
M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles.

MARCHANDISES SECHES
A BON MARCHÉ.
Vente en Gros et en Détail.
UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toute espèce, pour les familles et pour les habitants. Je les vends bien au-dessous des prix du marché. Les acheteurs de la campagne feraient bien de venir les examiner et de s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs.
Je reçois journellement des articles arrivés aux encans et que je vendrai à très bon marché.
M. REIMAN, Rue du Canal, No 166.

STAR CANDLES
DE
Schæffer,
A l'agence de sa fabrique,
J. AVET,
66, VIEILLE-LEVÉE,
A côté des Bins Stores.

Avis aux Actionnaires.
Compagnie de la "Ligne de Paquebots de la Nile-Orléans, Ste-Marie et St-Martin."
NOUS tenons de M. A. Meynier Jr. l'information suivante:
Le capitaine P. E. Burke, dans le but de nommer sept Directeurs à l'effet de s'occuper des affaires de cette Compagnie informe les Actionnaires en général qu'une élection aura lieu à la Nouvelle-Ibérie, le 6 avril 1867. Les directeurs devant rester en place pour un terme d'au moins 15 mois.

J. MANGIN,
Forgeron et Serrurier,
RUE STE ANNE, No 73.
Ayant satisfait son magasin, fera vérandah, balcon, grille de tombes, grillage pour porte de magasin, volets en fer, fermeture de magasin, tente à marquise, et pour les sonnettes, réparation de coffre fort, balances et tous genres de fourneaux. Offre à vendre de seconde main: Coffre-fort, balances, et autres [illegible] et différents articles, &c.—Prix modérés.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nile-Orléans, 28 mars 1867.
CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 41 de la rue Carondelet, le LUNDI 15 avril 1867, de 10 heures à 3 heures, pour élire huit Directeurs dont douze seront choisis [illegible] Louisiane et [illegible] Mississippi, pour servir [illegible] les actionnaires y [illegible] majorité des actions [illegible] LUNDI, 22 avril 1867, au bureau de la Compagnie, de 3 à 3 heures.
R. S. CHARLES, Secrétaire.

Dr. J. H. WIENDAHL,
Office et Résidence No 381,
RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI.

FILTRE PELICAN de COTTON
LE filtre le plus parfait qui ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi.
Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.
Il fournit constamment de l'eau claire.
L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans alun ou tout autre sédiment à l'eau.
Le filtre est simple, durable et économique.
Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.
MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grosseurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.
Venez les voir et en juger par vous-mêmes.

NOUVEAUTES!!
LION & PINSARD,
179......RUE DU CANAL......179
(Près Baronne.)
IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie:
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.
ARTICLES POUR MESSIEURS,
Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.
—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.
Vente en gros et en détail.

Avis.
LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à son office, 220 rue Orléans, à l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demie du matin.—Prix $2 50.

Chapeaux Français.
LEON PIERRE & CIE.,
65......Rue de Chartres......65.
ONT reçu 18 caisses chapeaux français, façons nouvelles, qu'ils vendent en gros aux prix d'importation.

COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT CITY.
Bureau central: rue du Camp, No 81.
DÉPOTS:
au No 13 de la rue Crossman aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St Thomas au No 3 de la rue Soraparu, aux Nos. 36 et 37 de la rue Victoire, près le carré de Pontchartrain.
A. W. BOSWORTH, Président.
JNO F. FRANZ, Surintendant.
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES.
Banque de Commerce de la Nile-Orléans, 12 mars 1867.
UN dividende de SEPT piastres par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 1er avril prochain.
S. E. PERCY, Secrétaire.

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE.
MOULINS A FARINE.
MOULINS A FARINE DE MAIS.
MACHINES A CARDER LA LAINE.
SCIES CIRCULAIRES.
MACHINES A FLECHES A BANDES.
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c, constamment en magasin.
Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentées de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co.,
Rue Perdido, No 9, à côté du Masonic Hall.

MALAKOFF BITTERS
DE
N. KIEFFER,
Patenté le 18 Septembre 1866.
Composé de vingt huit ingrédiens végétaux admirablement choisis le MALAKOFF BITTERS constitue une liqueur stomachique, agréable et fortifiante et doit prendre la première place parmi les articles de consommation courante. A la fois préventif et curatif, il entretient la santé, stimule l'appétit et seconde les fonctions digestives; combat avec succès les indigestions, coliques, diarrhées; triomphe des maladies de foie et dissipe la mélancolie, la plus terrible de toutes les maladies. Les dames surtout sauront l'apprécier, car il est un remède souverain contre les affections dont elles souffrent et fréquemment et les guérit infailliblement d'une débilité qui paraît inhérente à leur sexe.
L'usage de ce Bitters ne peut être trop recommandé dans notre climat humide et qu'engendrent tant de miasmes qui viennent troubler les fonctions des organes les plus essentiels à l'entretien d'une bonne santé. Le MALAKOFF BITTERS dissipe, corrige et neutralise ces effets pernicieux. Il donne la vigueur et la vie au corps abattu par les secousses des fièvres en frisson; il entretient les organes digestifs dans un état de santé qui les rend propres à lutter efficacement contre l'action pernicieuse des agents méphitiques de l'atmosphère. Pas de débilité qui lui résiste. Que ceux qui souffrent essaient, que ceux qui veulent entretenir une santé florissante le prennent.
N. KIEFFER, Inventeur.
Agence générale à la Nouvelle-Orléans,
CHURCH & DRUILHET, 173 rue Gravier.

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL......$5,000,000.
R. O. MUNSIROVE, agent général.
63......Carondelet......63.

Avertissement! Avertissement!
WHISKY DEXTER.
Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la
CÉLÈBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
nous prévenons nos amis qui nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.
Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VÉRITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nos soins assurent que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS. Notre réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera énergiquement défendue. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera aux DOUBLE POURSUITE.
Edmund Dexter & Sons.